



Déclaration préalable GT du 11 juillet 2019.

Être équitable c'est être juste. Non pas selon la lettre de la loi mais selon son esprit.

Juger en équité c'est s'efforcer de corriger ce que la loi, dans sa généralité, peut avoir de problématique dans la mesure où elle n'a pas toujours pu anticiper les contingences des situations.

Si la justice stricte relève de « l'esprit de géométrie », l'équité exige l'esprit de finesse pour saisir la singularité d'une situation et sauver l'esprit de justice de la loi en l'adaptant aux circonstances.

Voici en quelques lignes ce que le SNUipp-FSU vous demande de faire de depuis plusieurs mois.

En récoltant seul presque 400 signatures lors du mouvement principal, en vous alertant sans cesse, en demandant seul l'organisation institutionnelle d'un mouvement complémentaire avec saisie de vœux, en vous proposant même d'aider les personnels de l'administration à dépouiller les vœux sachant combien elles étaient sous pression, nous vous engageons à faire un pas vers nos collègues pour tenter d'atténuer les effets délétères de ce mouvement Blanquer.

Oui vous avez indiqué comprendre notre demande,
oui vous avez indiqué votre désir de faire au mieux,
oui vous vous êtes dit attentif aux difficultés des personnels
Oui, vous avez accepté quelques recours,

Mais :

Après avoir obligé nos collègues à faire des vœux larges, vous avez refusé la possibilité à 106 enseignants du département de vous indiquer leurs choix pour cette phase complémentaire au motif d'un manque de temps.

Vous en portez la responsabilité.

Comme votre collègue du 71 et d'autres ont pris la leur en le permettant.

Nous assumons la nôtre. Le SNUipp-FSU, conformément à ce qu'il a annoncé depuis le mois de mars a collecté les vœux de collègues. Les militantes et militants du SNUipp les ont traités.

Nous avons ici 86 fiches mouvement sur les 106 participants. Nous approchons donc les 80 % de remontées. Vous auriez pu avoir 100 % des fiches de vœux pour peu que vous ayez pris la décision de lancer les opérations mouvement dès le 2 juillet.

Entendons-nous bien, nous n'avons rien à reprocher à nos collègues administratives, elles ont fait de leur mieux dans la situation dans laquelle le ministre et vous-mêmes les avez placées.

Nous avons traité ces 86 fiches mouvement ainsi que les vœux émanant du premier mouvement des collègues ne nous ayant pas répondu dans le respect du barème.

Nous avons transmis le fruit de notre travail à vos services.

Si nous reconnaissons, Mr l'Inspecteur, votre attention aux collègues, votre écoute, nous attendons maintenant des actes qui iraient dans le même sens.

Sur les 106 propositions de nominations que vous nous avez fait parvenir pour préparer ce GT, nous avons repéré **29 possibilités d'amélioration correspondant à la prise en compte des vœux des collègues. Plus d'¼ des collègues pourraient ainsi obtenir un poste correspondant à un vœu mieux placé dans la liste envoyée que l'affectation proposée par vos services.**

Dans cet esprit nous savons maintenant qu'il est possible de collecter les vœux pour le mouvement complémentaire, de les traiter rapidement (ce que nous avons fait). Nous savons surtout que la prise en compte des vœux permet d'améliorer les affectations. Nous vous demandons de les étudier aujourd'hui.

Nous vous demandons, pour les années à venir, de remettre en œuvre une seconde phase du mouvement avec l'idée de prévenir autant que possible des situations de souffrance au travail.